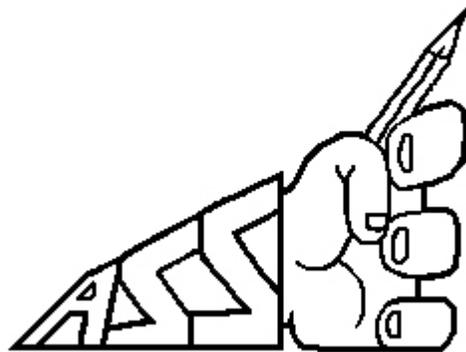


CONSEIL INTERRÉGIONAL



**DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

**LE 30 MARS 2004
À MONTRÉAL, BUREAU DE L'ASSÉ**

ORDRE DU JOUR

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élection à la présidence et au secrétariat.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mars 2004

2.0 Congrès

2.1 Plénière

2.2 Délibérante

2.2.1 Ordre du jour

2.2.2 Lieu et déroulement

2.2.3 Documents

3.0 Varia

4.0 Levée

PROPOSITIONS

Conseil exécutif de l'ASSÉ

1- Le Conseil exécutif de l'ASSÉ recommande au Conseil InterRégional l'ordre du jour pour le Congrès annuel des 24 et 25 avril 2004.

Samedi

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élection à la présidence et au secrétariat.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal des 24 et 25 janvier 2004

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Tour de table

4.0 Femmes

5.0 Bilans et perspectives

5.1 Rapport moral du Conseil exécutif

5.2 Instances

5.3 Croissance et consolidation de l'ASSÉ

5.4 Interne

5.5 Externe

6.0 Organisation et orientations du mouvement étudiant (Débat et discussions)

7.0 Revendications et positions (Plénière)

7.1 Éducation

7.2 Social

7.3 International

8.0 Plan d'action (Plénière)

8.1 Membership

8.2 Instances

8.3 National

8.4 International

Dimanche

9.0 Revendications et positions (Délibérantes)

9.1 Éducation

9.2 Social

9.3 International

10.0 Plan d'action (Délibérante)

10.1 Membership

10.2 Instances

10.3 National

10.4 International

11.0 Finances

11.1 Présentation

11.2 États financiers 2001-2002 et 2002-2003

11.3 États financiers 2003-2004

11.4 Prévisions budgétaires 2004-2005

11.4.1 Permanence

12.0 Élections

13.0 Appuis

14.0 Varia

15.0 Levée

2- Le Conseil exécutif de l'ASSÉ recommande au Conseil InterRégional qu'Héloïse Moysan-Lapoine soit responsable de la nourriture au Congrès annuel.

3- Le Conseil exécutif de l'ASSÉ recommande au Conseil InterRégional que le Congrès annuel soit à l'UQÀM.